

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULE DU POSTE

Gestionnaire de l'activité du comité régional de l'observatoire national de la démographie des professions de santé

Famille professionnelle : Santé

Emploi-type n°1 : Gestionnaire administratif et budgétaire des ressources du système de santé

Niveau d'emploi : Catégorie B ou niveau 4 CCN

Cotation RIFSEEP : SA Groupe 2

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Site : Siège Lyon Siège Clermont-Ferrand Délégation départementale

Direction : Offre de soins

Pôle : Parcours de Soins et Professionnels de Santé

Service/Unité : Service Démographie Médicale et Professionnels de santé

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions du service d'affectation

Le service a vocation à décliner la politique de l'ARS en matière de gestion et adaptation des ressources humaines en santé pour répondre aux besoins de santé de la population. Dans cet objectif, il réalise les analyses et les études portant sur la démographie des professionnels de santé (ONDPS).

Effectif du service : 14

DESCRIPTION DU POSTE

Activités principales :

➔ Le titulaire du poste assure le suivi de l'activité du Comité régional de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS) :

- participation aux travaux relatifs aux besoins de formation initiale des professionnels de santé,
- mobilisation des données démographiques relatives aux professions de santé de la région et leur analyse pour garantir une bonne connaissance des professions de santé sur les plans qualitatif et quantitatif afin de répondre aux besoins de santé de la population,
- organisation des réunions du comité régional de l'ONDPS,
- suivi des décisions du comité régional de l'ONDPS,
- participation aux travaux et enquêtes menés sur ces thématiques au sein de l'ARS.

→ En tant que référent régional ADELI

- participation aux travaux régionaux et nationaux sur les procédures de travail, l'évolution des outils et leur déploiement,
- information des référents départementaux sur les aspects réglementaires, lien avec la DREES et la DGOS,
- organisation de réunions avec les gestionnaires ADELI,
- animation de formations des référents départementaux.

→ Il est référent du site internet (mise à jour du PAPS pour ADELI et de la page consacrée à l'ONDPS)

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Partenaires institutionnels :

EXTERNES

- l'ensemble des partenaires associés au comité régional de l'ONDPS,
- l'ONDPS, la DREES, la DGOS
- les Ordres et les URPS, les établissements de santé et médico-sociaux,

INTERNES

- les médecins et pharmaciens de la DOS et les agents des autres directions de l'ARS
- le conseiller pédagogique régional
- les DD

COMPETENCES REQUISES

Connaissances

	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Niveau de mise en œuvre / E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau 1)				
Environnement institutionnel et administratif (organisation, fonctionnement et missions), ainsi que la réglementation dans le champ concerné.		X		
Bases de données, outils de gestion		X		
Connaissances générales en matière d'organisation des soins			X	
Règlementation des professions de santé		X		

Savoir-faire

Niveau de mise en œuvre

	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau 1)				
Travail en équipe		X		
Capacité de synthèse		X		
Capacité d'analyse		X		
Expression écrite		X		
Expression orale		X		
Techniques spécifiques		X		

Savoir-être	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)				
Sens du service public		X		
Sens des relations humaines		X		
Capacité d'adaptation		X		
Autonomie		X		
Rigueur dans la réalisation des missions		X		
Capacité d'initiative		X		
Réactivité		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique :

- Le comité régional de l'ONDPS est intégré au service professionnels de santé et rattaché à l'IPASS chef de service
- L'agent est sous la responsabilité directe de l'inspecteur principal.

Liens fonctionnels : Le titulaire du poste assure ses missions en lien avec les conseillers techniques, en charge de la thématique correspondante.